



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation de l'entreprise Rocamat

Question au Gouvernement n° 758

Texte de la question

SITUATION DE L'ENTREPRISE ROCAMAT

M. le président. La parole est à Mme Michèle Crouzet, pour le groupe La République en marche.

Mme Michèle Crouzet. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, j'associe à ma question plusieurs parlementaires de Bourgogne-Franche-Comté.

Monsieur le ministre, dans le cadre de la semaine de l'industrie – manifestation d'ampleur nationale – et comme vient de le souligner ma collègue, de nombreux événements sont organisés sur notre territoire.

Cette semaine est l'occasion de célébrer le *made in France*. La Bourgogne-Franche-Comté est connue et reconnue pour ses vignes mais, aussi, pour sa pierre de Massangis qui est exploitée et transformée dans cette région depuis 1875. Nos tailleurs de pierre, dont certains se sont vu décerner le titre de Meilleur ouvrier de France, travaillent chaque jour ce matériau, qu'ils valorisent à travers le monde.

En effet, ces carrières constituent une véritable richesse pour la région et son économie locale. Cette noble pierre a été utilisée, à travers le temps, dans la construction de monuments emblématiques, en France comme à l'étranger : les soubassements de la Tour Eiffel, l'opéra Garnier, le British Museum de Londres, l'Université de Stanford... Cette liste non exhaustive de monuments réalisés avec la contribution de l'entreprise Rocamat permet de mesurer l'importance de cette dernière. En mars 2017, elle a d'ailleurs obtenu le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » décerné par le ministère de l'économie et des finances.

Aujourd'hui, Rocamat, qui extrait, transforme et exporte ladite pierre, est en situation de redressement judiciaire. L'entreprise compte environ 240 salariés en France dont une centaine en Bourgogne-Franche-Comté et exploite quatre carrières de pierres de Massangis. Il convient de veiller, monsieur le ministre, à ce que cette ressource reste accessible à la filière. La maîtrise de ces techniques traditionnelles, acquise depuis plus d'un siècle, doit être préservée.

Monsieur le ministre, pouvez-vous me préciser quelle politique met en œuvre le Gouvernement pour protéger le savoir-faire français et éviter que les investissements étrangers aient pour seul but la spéculation financière ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'économie et des finances*. Madame la députée, l'entreprise dont vous parlez, l'entreprise Rocamat a perdu 4 millions d'euros en 2016 et 7 millions en 2017. Elle a donc été placée en redressement judiciaire. Le tribunal se prononcera définitivement le 22 mai prochain.

Plusieurs solutions sont sur la table : un plan de continuation par les actionnaires actuels et deux offres de reprise, l'une par une entreprise nationale, l'autre par une entreprise belge. Soyez assurée que dans ce cas comme dans tous les autres en France, nous veillerons à ce que les intérêts des salariés soient garantis et que tous puissent avoir des perspectives de continuation ou de reclassement dans l'entreprise.

De manière plus générale, l'exemple que vous donnez montre bien à quel point l'industrie est décisive pour nos territoires et à quel point il faut continuer à se battre pour améliorer la compétitivité et l'offre de nos industries.

Je vous ai parlé tout à l'heure de la réflexion qui a été engagée sur les impôts de production. C'est décisif pour continuer à améliorer la compétitivité-coût de nos entreprises. Nous avons également engagé une réflexion sur la baisse des charges au-dessus de 2,6 SMIC de façon que les entreprises qui bénéficient des niveaux de qualification les plus élevés puissent être encore plus compétitives. Cette réflexion se poursuivra également dans le cadre qu'a fixé le Premier ministre, celui du respect des équilibres des finances publiques. Enfin, nous avons lancé une réflexion sur le déplaçonnement du crédit impôt-recherche.

Tout ce qu'il est possible de faire pour améliorer la compétitivité-coût mais aussi la qualité des productions industrielles françaises le sera afin que, au bout du compte, notre industrie continue d'irriguer nos territoires, nos départements et nos régions. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Crouzet](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 758

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 mars 2018](#)